

# Les Infos'clés sécurité routière

## Fiche 12 : Liens entre infractions et accidents routiers

### CONTEXTE

**OBJECTIFS :** CONNAITRE le profil des usagers jugés responsables d'accident corporel routier

**COMPARER** le parcours infractionniste des auteurs d'accidents avec celui des autres conducteurs

**BASE étudiée :** FNPC\* (1993 à 2020)

130 millions d'infractions  
55 millions de conducteurs  
252 000 auteurs d'accidents corporels

\* Fichier National des Permis de Conduire



### PROFIL DES CONDUCTEURS RESPONSABLES D'ACCIDENTS CORPORELS

- **HOMMES** : 3,4 fois plus d'hommes que de femmes parmi les conducteurs jugés responsables
- - 24 ans : 25 % des jugés responsables
- Solde incomplet de points sur le permis, voir permis annulé : 30 % des responsables d'accidents (17% pour la population générale)

\* Suite à une décision de justice



### AVANT L'ACCIDENT

**4 X**

**PLUS DE RISQUE** de causer un accident corporel pour les contrevenants ayant commis **au moins une infraction à 6 POINTS**



**≈ 2 X**

**MOINS DE RISQUE** de causer un accident corporel pour les conducteurs ayant effectué la **CONDUITE ACCOMPAGNÉE**



### APRES L'ACCIDENT

**¾ des responsables d'accidents** : Commettent au moins une infraction après l'accident (avec ou sans perte de points)

**35 % des responsables d'accidents MORTELS** : Commettent une infraction à 4 ou 6 POINTS

### L'ESSENTIEL

#### RISQUE PLUS ÉLEVÉ :

- **HOMMES**
- **INFRACTIONNISTES PRÉCOCES**
- **AUTEURS D'INFRACTIONS LIÉES A L'ALCOOL**
- **AUTEURS D'INFRACTIONS À 6 POINTS**

#### RISQUE MOINS ÉLEVÉ :

- **FEMMES**
- **CONDUCTEURS ISSUS DE LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE**
- **CONDUCTEURS N'AYANT JAMAIS COMMIS D'INFRACTIONS À PLUS D'UN POINT**

#### Rapport complet :

<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/605533/accidentologie-et-comportement-des-conducteurs-infractionnistes>

### ZOOM : CIRCONSTANCES AGGRAVANTES

**27 % des responsables d'accidents avec alcool** : Au moins une infraction commise liée à l'alcool dans les 5 ANS précédent ou suivant l'accident

**64 % des accidents** : au moins une circonstance aggravante, notamment pour les **- 24 ANS** :

Vitesse (35%) – Alcool (30%) – Stupéfiant (22%)